

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2015/11/06

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RENAULT DU 6 NOVEMBRE 2015

Déroulant sereinement la feuille de route qu'il a arrêtée au cours de sa séance du 6 octobre 2015, le Conseil d'administration de Renault a procédé à un premier point d'étape des discussions engagées entre les deux principaux actionnaires de long terme de Renault, l'Etat français et Nissan.

Pour poursuivre les discussions, le Conseil d'administration a décidé de s'organiser pour favoriser la recherche et la formalisation d'une solution préservant l'intérêt social de Renault et renforçant l'Alliance.

Le Conseil d'administration a rappelé à tous ses membres leur devoir de réserve individuel, afin d'éviter tout impact indu sur le marché du titre Renault.